
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 10 mai 2006

Résolution: CE06 0700

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la conversion de l'immeuble à des fins d'habitation – Immeuble situé au 265, avenue du Mont-Royal Ouest », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente;
- 2- de recommander au conseil municipal :
 - d'adopter comme premier projet de règlement le Règlement autorisant la conversion de l'immeuble à des fins d'habitation – Immeuble situé au 265, avenue du Mont-Royal Ouest visant notamment la transformation de l'immeuble par l'aménagement de 22 unités de logements, et de recommander l'adoption à une séance subséquente d'un second projet de règlement susceptible d'approbation référendaire, conformément à la loi;
 - de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique conformément à l'article 89.1 de la Charte de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

40.05 1063303001

Frank ZAMPINO

Président du comité exécutif

Signé le: 2006-05-16

Colette FRASER

Greffière adjointe